



FEDERAL BRIDGE CORPORATION  
SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL**

**1er TRIMESTRE (T1) – NON AUDITÉ**

**Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2017**

## Table des matières

1.0	Introduction .....	2
1.1	Déclarations prospectives .....	2
1.2	Importance relative .....	2
2.0	Profil de l'entreprise.....	2
2.1	Mandat .....	3
2.2	Perspectives .....	3
2.3	Changements importants .....	4
3.0	Gestion du risque.....	5
4.0	Résultats trimestriels.....	5
4.1	Résultats d'exploitation .....	5
4.2	Performance financière par rapport au plan d'entreprise.....	9
4.3	Rapports sur l'utilisation des crédits .....	10
5.0	États financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la spfl .....	11
5.1	Déclaration de responsabilité de la direction .....	12
5.2	État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière.....	13
5.3	État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global .....	14
5.4	État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres .....	15
5.5	État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie.....	16
5.6	Sélection de notes afférents aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités.....	17

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport financier trimestriel intermédiaire présente les principales activités et initiatives, les risques et les résultats financiers de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) pour le trimestre se terminant le 30 juin 2017. Ce rapport financier a été préparé conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Norme internationale des rapports financiers (IFRS) 34, Information financière intermédiaire. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités et ses notes afférentes, jointes aux présentes. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

### 1.1 Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations et des renseignements de nature prospective. Ces prévisions se fondent sur des résultats anticipés, attendus ou projetés par la SPFL. Elles comportent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels ou les réalisations de la Société soient substantiellement différents des réalisations ou résultats futurs explicitement ou implicitement mentionnés dans ces prévisions.

### 1.2 Importance relative

La direction utilise le principe de l'« importance relative » pour déterminer le contenu du rapport financier trimestriel. Elle tient compte de tout renseignement qui pourrait influencer les décisions économiques des parties prenantes de la SPFL, soit par son omission ou son inexactitude, en fonction des circonstances environnantes.

## 2.0 PROFIL DE L'ENTREPRISE

La SPFL est responsable des intérêts fédéraux canadiens de quatre des onze ponts internationaux situés en Ontario, et son siège social est situé à Ottawa, en Ontario. Les responsabilités et alliances de la SPFL sont variées et reflètent la situation géographique unique de chaque pont. La SPFL est propriétaire d'actifs et elle assure la supervision à l'égard de l'exploitation des ponts, gère les accords internationaux associés aux ponts, dirige les fonctions d'ingénierie et d'inspection ainsi que celles de la gestion des projets d'investissements en immobilisations.

La diversité des opérations dans le portefeuille de ponts est importante. Le pont Blue Water est celui où il y a le plus grand volume de véhicules, le contexte opérationnel du pont international de la voie maritime est celui présentant le plus de défis à l'égard de l'environnement, tandis que la démographie et les tendances du trafic présentent de grandes différences au pont international des Mille-Îles et à celui de Sault Ste. Marie.



## 2.1 Mandat

Le mandat de la SPFL consiste à fournir le plus haut niveau d'intendance de sorte que ses ponts internationaux et structures associées soient sécuritaires et efficaces pour les usagers.

Les responsabilités ou activités de la Société sont :

- a) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la reconstruction de ponts ou d'autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, y compris les approches, les servitudes, l'équipement de transmission d'électricité ou de communication, les pipelines intégrés avec ces ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, reliant la province de l'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis, soit par la Société seule, soit conjointement ou en collaboration avec une autre personne, entité juridique ou administration gouvernementale au Canada ou aux États-Unis;
- b) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la construction d'autres ponts ou structures, installations, travaux ou propriétés connexes, selon que le gouverneur en conseil peut l'estimer, aux conditions que le gouverneur en conseil peut fixer; et
- c) Les entreprises ou autres activités accessoires aux ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, envisagées au paragraphe (a) ou (b).

Aux fins qui précèdent, et sous réserve de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) et des présents statuts, avec les modifications apportées à l'occasion, la Société a les capacités et les pouvoirs d'une personne physique.

## 2.2 Perspectives

Constituée seulement depuis février 2015, la SPFL est à la fois une entreprise jeune et mature, car elle dispose de ponts construits il y a plus de 75 ans. D'un point de vue d'exploitation de ponts par emplacement, l'ensemble des ponts de la SPFL s'est bien porté dans le passé et continue de s'adapter aux problèmes et aux conditions locales à mesure qu'ils se présentent. Cette situation offre une base solide à la SPFL à partir de laquelle elle peut réviser ses perspectives.

Du point de vue d'une entité fusionnée, nous prévoyons un avenir prometteur. Certains projets d'amélioration et de modernisation des ponts à grande échelle qui ont débuté en 2009 sont désormais terminés, et d'autres projets sont presque menés à terme. Les étapes de ces projets ont été exécutées dans les délais et sans dépassement de coûts du budget. Au même moment, d'autres projets visant à assurer la longévité des actifs sont en cours et nous évaluons des projets de mises à niveau d'autres installations.

Au cours du trimestre, les projets de construction importants comprenaient notamment :

- a) En juin 2017, la SPFL a annoncé l'achèvement de la première phase du nouveau bâtiment commercial et de contrôle de la circulation intégré de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) qui fournira des installations modernes et élargies pour les opérations douanières au pont des Mille-Îles à Lansdowne, en Ontario. Annoncé en avril 2013, le projet a été financé par le fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers dans le but d'agrandir et de réaménager les installations existantes de l'ASFC.

## 2.2 Perspectives (suite)

Avec l'achèvement de cette phase cruciale du projet, la nouvelle installation contribuera de façon significative à améliorer la sûreté et la sécurité ainsi qu'au renouvellement des infrastructures à la frontière. La deuxième phase du projet, notamment la démolition du bâtiment de contrôle de la circulation et la construction des six voies d'inspection primaires qui restent et la construction du stationnement du personnel, devrait être achevée pour décembre 2017.

- b) Des représentants officiels se sont rassemblés le 26 juin dernier pour souligner la réouverture de l'avenue Brookdale au sud du carrefour giratoire, qui est la route d'accès principale au pont international de la voie maritime, à la suite d'un projet de reconstruction pluriannuel d'envergure à Cornwall, en Ontario. Les travaux comprenaient le remplacement des services souterrains et la reconstruction de l'avenue Brookdale depuis la rue Water et du pont international jusqu'au carrefour giratoire à la rue Seventh. Ces travaux représentaient une phase d'un grand projet pluriannuel qui prévoyait la démolition de l'ancien pont en contre-haut à Cornwall et son remplacement par un nouveau pont en contre-bas vers l'île de Cornwall.
- c) Les travaux de construction de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie se sont poursuivis. À l'heure actuelle, trois des quatre bâtiments du complexe sont terminés et opérationnels. Grâce à une planification exhaustive, la SPFL s'est assurée d'éviter toute interruption aux activités du pont international pendant la construction. Il est prévu que le projet entier soit terminé d'ici décembre 2017, ce qui inclut la construction du quatrième bâtiment, soit le bâtiment opérationnel.
- d) Le plan directeur de Point Edward a été mis à jour en 2016. Des éléments clés ont été établis comme étant prioritaires et des progrès sont actuellement réalisés pour atteindre les objectifs. La planification et la conception d'une rampe d'accès d'urgence sont en cours, l'amélioration des bancs de charge des génératrices pour répondre aux besoins électriques en cas d'urgence a été entamée, ainsi que le contrat de planification pour la démolition de l'ancien bâtiment administratif et la création d'une aire de stationnement pour véhicules commerciaux vient d'être accordé. D'autres projets sont prévus pour moderniser davantage le complexe douanier.

## 2.3 Changements importants

Au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2017, il ne s'est produit aucun changement important à l'égard de l'exploitation de la SPFL, de son personnel et de ses programmes.

### 3.0 GESTION DU RISQUE

#### RISQUE DE L'ENTREPRISE

Conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion, la SPFL met à jour et révisé son programme de gestion des risques d'entreprise de façon continue, en confirmant et incluant toute modification dans son environnement. Afin de gérer le profil de risque de la Société et de ramener l'exposition au risque à des niveaux raisonnables, des stratégies efficaces à l'égard de l'atténuation des risques et des plans d'action ont été développées, sous la supervision de membres de la haute direction assignés.

Comme indiqué précédemment, la SPFL mettra cet automne son programme de gestion des risques d'entreprise à jour. La direction surveille les progrès de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration. Aucun nouveau risque n'a été découvert au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2017.

#### RISQUE FINANCIER

Le modèle de financement vise à générer suffisamment de revenus pour couvrir le décaissement, y compris la dette, ainsi qu'à constituer les surplus d'exploitation nécessaires au financement de réparations et de la plupart des grands projets d'immobilisations. La volatilité actuelle du dollar canadien et la conjoncture économique ont une incidence considérable sur le trafic à tous les emplacements. Pour atténuer le risque de ne pas atteindre l'autonomie financière, la SPFL continuera à effectuer des examens réguliers des droits de péages avec les partenaires américains, à prendre des mesures de restriction financière continues, à valoriser les études d'ingénierie pour les projets d'immobilisations, à investir dans la technologie, à achever le programme actuel d'amélioration des immobilisations de tous les ponts et à tenir pleinement compte des autres possibilités de revenus. De plus, le remboursement de la dette sera légèrement accéléré pour économiser les frais d'intérêt des années à venir. Aucun changement n'a été apporté aux droits de péage au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2017. Aucun remboursement de la dette accéléré n'a été effectué au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2017, puisque le prochain remboursement accéléré est prévu au cours du quatrième trimestre de 2017-2018.

### 4.0 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

#### 4.1 Résultats d'exploitation

##### TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières.

Dans la perspective des produits, il y a plus de traversées aux ponts internationaux et le produit des péages est plus élevé au cours de deuxième et du troisième trimestre de l'exercice. Au premier et au quatrième trimestre, le nombre de traversées est toujours plus faible, d'où la baisse du produit des péages. Ce régime de demande tient principalement au trafic voyageur d'agrément et à un climat faisant en sorte que les voyageurs préfèrent voyager au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont le taux de péage est nettement supérieur. Les conditions économiques sont moins variables selon les saisons, mais davantage la conséquence du climat économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'année fiscale. Les charges prévues peuvent varier selon la météo, surtout au troisième et au quatrième trimestre, avec l'arrivée du temps froid. Les variations saisonnières des charges d'exploitation et d'administration ne sont pas jugées importantes.

#### 4.1 Résultats d'exploitation (suite)

##### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)			
	30 juin 2017 (non audités)	31 mars 2017	Variance
<b>Actif</b>			
Actifs courants	49 184	42 881	6 303
Actifs non courants	401 379	391 451	9 928
<b>Total de l'actif</b>	<b>450 563</b>	<b>434 332</b>	<b>16 231</b>
<b>Passif</b>			
Passifs courants	32 936	30 608	2 328
Passifs non courants	179 586	166 022	13 564
<b>Total du passif</b>	<b>212 522</b>	<b>196 630</b>	<b>15 892</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>238 041</b>	<b>237 702</b>	<b>339</b>

*Actifs courants* : La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 6,9 M\$. La SPFL a investi une importante partie de sa trésorerie en placements, car ces fonds seront utilisés pour financer les projets d'immobilisations et le remboursement de la dette. Les comptes débiteurs ont diminué de 0,5 M\$. La majeure partie des créances concerne les demandes de financement gouvernemental effectuées pour trois projets d'immobilisations importants de la SPFL. Ainsi, nous nous attendons à des variations, puisque les créances dépendent du niveau des dépenses engagées pour les projets d'immobilisation et le moment où nous recevons le financement.

*Actifs non courants*: Les immobilisations corporelles ont représenté 9,1 M\$ de cette augmentation, qui résulte d'une somme de 13 M\$ en acquisitions, compensée par 3,9 M\$ de dépréciation associée à ces acquisitions. L'actif à long terme a augmenté de 1 M\$.

*Passifs courants*: L'augmentation des intérêts sur obligations est 1 M\$ plus élevé au 30 juin qu'au 31 mars, car le prochain paiement d'obligations annuel se fait en juillet. Les fournisseurs et autres créditeurs, les retenues de garantie et les provisions ont également augmenté d'un montant net de 1,4 M\$, duquel la majeure partie provient du travail effectué sur les trois grands projets d'immobilisations.

*Passifs non courants* : Le financement différé lié aux immobilisations corporelles a augmenté de 13,5 M\$ et provient entièrement du financement gouvernemental lié aux trois grands projets d'immobilisations; consulter la section 4.3 pour obtenir plus d'information en ce qui concerne le financement gouvernemental.

#### 4.1 Résultats d'exploitation (suite)

##### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<b>Produits et financement public (en milliers de dollars canadiens)</b>	30 juin 2017 (non audités)	30 juin 2016 (non audités)	Variance
Péages	7 834	8 125	( 291)
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 635	1 448	187
Contrats de location et permis	989	990	( 1)
Intérêts	137	156	( 19)
Profit de change	177	281	( 104)
Bureau de change	102	307	( 205)
Autres	71	102	( 31)
<b>Total des produits</b>	<b>10 945</b>	<b>11 409</b>	<b>( 464)</b>
<b>Financement public</b>	<b>498</b>	<b>1 794</b>	<b>(1 296)</b>

*Péages et pont international des Mille-Îles* : Il y a eu une diminution du trafic payant total aux quatre ponts internationaux de l'ordre de 2 % (diminution de 5,7 % – T1 2016-2017), présentant des écarts entre les emplacements de 0,7 % à 3,1 %. Le trafic voyageur a augmenté à deux ponts et diminué aux deux autres, présentant une diminution globale de 1,7 % (diminution de 8,9 % – T1 2016-2017) Le trafic commercial a augmenté à un pont et diminué aux trois autres, présentant une diminution globale de 1,8 % (augmentation de 4,6 % – T1 2016-2017)

*Profit de change* : L'élément le plus important de cette diminution dans les opérations de change concerne la conversion des fonds détenus en devise américaine, ainsi que la conversion des actifs et des passifs de la SSMBA en dollars canadiens. Le taux de change est passé de 0,713 \$ CA au 1<sup>er</sup> avril 2017 à 0,7706 \$ CA au 30 juin 2017.

*Bureau de change* : Le renforcement du dollar canadien s'est traduit en une perte des liquidités détenues au bureau de change. Cette situation a entraîné une perte de change de 0,2 M\$ par rapport au premier trimestre de 2016-2017, lorsque le taux de change n'avait pas changé.

*Financement gouvernemental* : Le financement gouvernemental comprend l'amortissement du financement différé lié aux immobilisations corporelles de 0,1 M\$ (0,1 M\$ – T1 2016-2017) et le financement lié aux provisions de 0,4 M\$ (1,7 M\$ - T1 2016-2017). En ce qui concerne les provisions, veuillez consulter la section 4.3 pour obtenir plus d'information en ce qui concerne le financement gouvernemental.



#### 4.1 Résultats d'exploitation (suite)

<b>Charges d'exploitation et d'intérêts</b>			
<b>(en milliers de dollars canadiens)</b>			
	30 juin	30 juin	
	2017	2016	Variance
	(non audités)	(non audités)	
Fonctionnement	1 899	1 555	344
Charges liés aux pont international des Mille-Îles	1 550	1 351	199
Bureau de change	190	205	( 15)
Entretien	2 715	2 980	( 265)
ASFC et ACIA	1 608	1 020	588
Administration	1 887	1 890	( 3)
<b>Total des charges</b>	<b>9 849</b>	<b>9 001</b>	<b>848</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>1 202</b>	<b>1 290</b>	<b>( 88)</b>

*Fonctionnement* : Les frais de consultation pour deux projets importants s'élevèrent à 0,2 M\$ de plus qu'au premier trimestre de 2017-18, et l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 0,1 M\$ puisque le pavage de la travée 1 du pont à Point Edward s'est terminé au cours du deuxième trimestre.

*Pont international des Mille-Îles* : L'amortissement des immobilisations corporelles est de 0,1 M\$ plus élevé, et les péages ainsi que les coûts d'entretien sont de 0,1 M\$ plus élevé au premier trimestre de 2017-2018 par rapport au même trimestre de 2016-2017.

*Entretien* : Plusieurs facteurs ont une incidence sur l'écart, les plus importants étant une baisse de 0,2 M\$ due au calendrier d'entretien au pont de Sault Ste. Marie et une baisse de 0,1 M\$ due au calendrier des inspections à l'emplacement de Point Edward.

*Activités de l'ASFC et de l'ACIA* : L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 0,6 M\$ de plus et se compose de l'amortissement intégral de l'ancien bâtiment de l'ASFC à Lansdowne (0,5 M\$) et de l'amortissement du bâtiment de l'ACIA à Sault Ste. Marie, qui a ouvert ses portes au cours du deuxième trimestre de 2016-2017.

*Charges d'intérêt* : La diminution est attribuable aux paiements de prêts bancaires au fur et à mesure de leur date de renouvellement respective. Le dernier prêt bancaire payé s'élevait à 3,5 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2016-2017.

#### 4.1 Résultats d'exploitation (suite)

##### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État des flux de trésorerie (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2017 (non audités)	30 juin 2016 (non audités)	Variance
Flux de trésorerie nets provenant des activité d'exploitation	7 360	3 441	3 919
Flux de trésorerie nets affectés des activités d'investissement	(8 166)	(2 737)	(5 429)
Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement	(131)	(158)	27
<b>Diminution (augmentation) nette</b>	<b>(937)</b>	<b>546</b>	<b>(1 483)</b>

*Activités d'exploitation* : Les flux de trésorerie liés à l'exploitation continuent d'être positifs, dont 4,4 M\$ (6,1 M\$ – T1 2016-2017) proviennent de l'exploitation avant la variation aux fonds de roulement de 2,9 M\$. La différence des flux de trésorerie liés à l'exploitation entre le premier trimestre de 2017-2018 et celui du premier trimestre de 2016-2017 avant de considérer les variations aux fonds de roulement de 2,9 M\$ est principalement attribuable au financement gouvernemental reçu à l'égard du démantèlement des immobilisations.

*Activités d'investissement* : Au cours du présent trimestre, la SPFL a investi une somme supplémentaire de 8,7 M\$ (1,8 M\$ – T1 2016-2017). Cette somme est compensée par une augmentation nette associée aux projets d'immobilisations de 0,7 M\$ (utilisation de la trésorerie de 0,9 M\$ – T1 2016-2017), lorsqu'on tient compte du financement gouvernemental.

#### 4.2 Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Le Résumé du plan d'entreprise de 2017-18 à 2021-22 de la SPFL n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, la SPFL ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son Résumé du plan d'entreprise de 2017-18 à 2021-22.

### 4.3 Rapports sur l'utilisation des crédits

La SPFL reçoit actuellement des crédits parlementaires uniquement pour ses projets aux ponts de Cornwall et de Lansdowne, ainsi que pour les exigences de l'ASFC à Sault Ste. Marie et à Lansdowne. Le projet de Sault Ste. Marie est financé par le gouvernement du Canada, mais il est couvert par un accord de contribution.

(en milliers de dollars canadiens)		
	30 juin 2017 (non audités)	30 juin 2016 (non audités)
<b>Budget principal des dépenses</b>	<b>22 885</b>	<b>31 414</b>
Demande de report des années précédentes	-	2 638
aux années futures <sup>(1)</sup>	(3 473)	-
<b>Financement disponible</b>	<b>19 412</b>	<b>34 052</b>
Prélèvement <sup>(2)</sup>		
Réel	8 704	4 017
Plan	10 708	30 035
<b>Prélèvement total</b>	<b>19 412</b>	<b>34 052</b>
<b>Crédits parlementaires résiduels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> les approbations seront recherchés lors d'exercices budgétaires futurs

<sup>(2)</sup> SPFL reçoit généralement leurs financements seulement lorsque les dépenses ont été encourues

Des 19,4 M\$ de prévisions de dépenses pour l'exercice, 16,8 M\$ sont destinés au projet de Lansdowne (8 M\$ ont été utilisés au premier trimestre) et 2,3 M\$ seront consacrés au projet de Cornwall (0,5 M\$ ont été utilisés au premier trimestre).

Le projet de 51,6 M\$ à Sault Ste. Marie a été mis en route en 2009 et les travaux sont financés par le fonds pour les ports d'entrée et les passages frontaliers. Dans le cadre de ce projet, la SPFL fournit également les 1,5 M\$ nécessaires aux améliorations locatives et à l'aménagement de mobilier de l'ASFC pour répondre aux besoins de sa main-d'œuvre (par l'entremise de crédits), exigences qui s'ajoutent au projet actuel financé par un accord de contribution au montant de 51,6 M\$. On estime les dépenses à 11,9 M\$ pour l'exercice, montant duquel 3,4 M\$ ont déjà été utilisés au cours du premier trimestre.

Du financement total de 14,0 M\$ reçu au cours du premier trimestre, 0,1 M\$ a trait au déclassement à Sault Ste. Marie, et 0,3 M\$ a trait au déclassement à Lansdowne, alors que le solde de 13,6 M\$ a trait aux acquisitions de propriété et d'équipement (11,6 M\$) et au paiement de retenues de garanties (2 M\$).

## 5.0 ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS NON AUDITÉS DE LA SPFL

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2017

*Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL ont été préparés par la direction, révisés par le comité des finances et de la vérification, puis approuvés par le Conseil d'administration de la SPFL. Les auditeurs externes de la SPFL n'ont pas audité ni révisé ces états intermédiaires consolidés condensés non audités.*

## 5.1 Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est responsable de la préparation et de la présentation juste de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, à la IAS 34 Information financière intermédiaire des IFRS, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités. La direction a aussi la responsabilité de veiller à ce que toute autre information que renferme le présent rapport financier trimestriel soit conforme, là où il y a lieu, aux états financiers consolidés condensés non audités.

La Société des ponts fédéraux Limitée a complété la consolidation des états financiers intermédiaires consolidés non audités et a mis en place et applique désormais les contrôles internes appropriés à cette fin. Pour préparer les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités, la direction de la Société des ponts fédéraux Limitée s'en remet à l'information financière non vérifiée que lui communique sa filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, et à l'information financière non auditée provenant de ses partenaires internationaux. L'information financière que lui fournit la filiale et les partenaires internationaux, ainsi que les contrôles internes établis et appliqués pour recueillir cette information, sont la responsabilité de la direction de chacune de ces filiales.

Compte tenu de notre connaissance de la situation financière, des résultats des opérations et des liquidités de la Société et en raison de la confiance que nous accordons à l'information financière recueillie et aux contrôles internes établis et appliqués par la filiale en propriété exclusive et les partenaires internationaux, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités présentent avec précision et à tous les égards la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités de la Société à la date et pour les périodes indiquées dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités.



---

Micheline Dubé  
Présidente et première dirigeants



---

Natalie Kinloch  
Chef des finances et des opérations

**Ottawa (Canada)**

**31 août 2017**

## 5.2 État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière

au 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	31 mars 2017
		non audités	
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 794	8 731
Placements		28 623	20 805
Clients et autres débiteurs		12 259	12 696
Charges payées d'avance		508	649
<b>Total des actifs courants</b>		<b>49 184</b>	<b>42 881</b>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	373 838	364 752
Immeubles de placement		19 466	19 618
Immobilisations incorporelles		14	16
Incitatif à la location du bailleur		261	265
Placements		7 800	6 800
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>401 379</b>	<b>391 451</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>450 563</b>	<b>434 332</b>
<b>Passif</b>			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		16 133	12 026
Avantages du personnel		811	820
Provisions	7	1 014	1 372
Retenues de garantie		1 319	2 663
Produits différés		2 677	2 698
Partie à court terme des emprunts		4 531	4 578
Partie à court terme des obligations à payer		4 556	4 556
Partie à court terme du financement d'immobilisations différé		1 895	1 895
<b>Total des passifs courants</b>		<b>32 936</b>	<b>30 608</b>
Passifs non courants			
Emprunts à payer		8 904	8 988
Obligations à payer		61 915	61 915
Avantages du personnel		7 709	7 573
Produits différés		1 782	1 820
Financement différé lié aux immobilisations corporelles		94 798	81 261
Provisions	7	4 219	4 194
Incitatif à la location du preneur		259	271
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>179 586</b>	<b>166 022</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social – deux actions sans valeur nominale		-	-
Bénéfices non distribués		238 127	237 735
Cumul des autres éléments du résultat global		( 86)	( 33)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>238 041</b>	<b>237 702</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>		<b>450 563</b>	<b>434 332</b>

5.3 État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global

pour les trois mois se terminant le 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2017	30 juin 2016
	non audités \$	non audités \$
<b>Produits</b>		
Péages et services	7 834	8 125
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 635	1 448
Contrats de location et permis	989	990
Intérêts	137	156
Bureau de change	102	307
Profit de change	177	281
Autres	71	102
<b>Total des produits</b>	<b>10 945</b>	<b>11 409</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	1 899	1 555
Charges liées au pont international des Mille-Îles	1 550	1 351
Bureau de change	190	205
Entretien	2 715	2 980
Agence des services frontaliers du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments	1 608	1 020
Administration	1 887	1 890
<b>Total des charges</b>	<b>9 849</b>	<b>9 001</b>
<b>Résultat d'exploitation avant le financement public</b>	<b>1 096</b>	<b>2 408</b>
<b>Financement gouvernemental</b>		
Amortissement du financement d'immobilisations différé	147	68
Financement lié aux provisions	351	1 726
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>498</b>	<b>1 794</b>
<b>Éléments hors exploitation</b>		
Charges d'intérêts	(1 202)	(1 290)
<b>Total du résultat hors exploitation</b>	<b>(1 202)</b>	<b>(1 290)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>392</b>	<b>2 912</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies		
Perte à la réévaluation des placements disponibles à la vente à la vente	( 53)	85
	-	( 66)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(53)</b>	<b>19</b>
<b>Total du résultat global de la période</b>	<b>339</b>	<b>2 931</b>

5.4 État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres

pour les trois mois se terminant le 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués non audités \$	Cumul des autres éléments du résultat global non audités \$	Total non audités \$
Solde au 1 avril 2016	238 723	80	238 803
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	2 912	-	2 912
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	( 66)	( 4)
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	85	( 154)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>19</b>	<b>( 158)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>2 912</b>	<b>19</b>	<b>2 754</b>
Solde au 30 juin 2016	241 635	99	241 734
<b>Solde au 1er avril 2017</b>	<b>237 735</b>	<b>( 33)</b>	<b>237 702</b>
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	392	-	392
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Gain actuariel			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	( 53)	( 4)
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	-	( 154)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>(53)</b>	<b>(158)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>392</b>	<b>( 53)</b>	<b>234</b>
<b>Solde au 30 juin 2017</b>	<b>238 127</b>	<b>( 86)</b>	<b>238 041</b>



## 5.5 État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie

pour les trois mois se terminant le 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2017	30 juin 2016
	non audités \$	non audités \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	392	2 912
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement du financement d'immobilisations différé	( 147)	( 68)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 893	3 020
Amortissement des immobilisations incorporelles	2	3
Amortissement des immeubles de placement	152	154
Variation des avantages du personnel	127	82
	<b>4 419</b>	<b>6 103</b>
Variations du fonds de roulement :		
Clients et autres débiteurs	437	(2 923)
Incitatif à la location du bailleur	4	4
Charges payées d'avance	141	98
Fournisseurs et autres créditeurs	4 107	1 384
Provisions	( 333)	( 817)
Retenues de garantie	(1 344)	( 463)
Incitatif à la location du preneur	( 12)	64
Produits différés	( 59)	( 9)
	<b>2 941</b>	<b>(2 662)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>7 360</b>	<b>3 441</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Paievements au titre d'immobilisations corporelles	(12 979)	(9 567)
Financement public lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles reçu	13 684	8 639
Produit de la vente de placements	2 835	2 707
Achats de placements	(11 706)	(4 516)
<b>Flux de trésorerie nets affectés des activités d'investissement</b>	<b>(8 166)</b>	<b>(2 737)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie reçus d'anciennes sociétés		
Remboursement des emprunts	( 131)	( 158)
<b>Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement</b>	<b>( 131)</b>	<b>( 158)</b>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	( 937)	546
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 731	13 240
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>7 794</b>	<b>13 786</b>

## 1. POUVOIRS ET ACTIVITÉS

La Société des ponts fédéraux Limitée (la « Société ») est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)* qui figure à l'annexe III, partie I, de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*. Elle est une mandataire de Sa Majesté et non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi sur l'impôt sur le revenu*. Elle est une société d'État mère qui rend compte au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports. La Société est une nouvelle entité issue de la fusion de l'ancienne Société des ponts fédéraux Limitée (l'« ancienne SPFL »), qui était une société d'État mère, avec sa filiale la Société du pont de la rivière Ste Marie (la « SPRSM ») le 27 janvier 2015, et avec une autre société d'État mère, l'Administration du pont Blue Water (l'« APBW ») le 1<sup>er</sup> février 2015, conformément aux pouvoirs accordés par la *Loi no 2 sur le plan d'action économique de 2013*. La dernière fusion prévue de cette Loi, avec la filiale en propriété exclusive de la Société, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée (la « CPVIM »), n'a pas encore été réalisée.

Les principales activités de la Société sont la détention et l'exploitation de quatre ponts internationaux reliant la province d'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis d'Amérique (les « É.É.U. »). En outre, la Société peut aussi mener d'autres activités accessoires à l'exploitation des ponts.

La filiale en propriété exclusive de la Société, la CPVIM, exploite le pont international de la voie maritime à Cornwall, en tant qu'entreprise commune selon un accord intervenu entre la Société, le propriétaire canadien, et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation (la « SLSDC »), le propriétaire américain. En tant que société d'État, la CPVIM est également assujettie aux mêmes pouvoirs que la Société. La Société est aussi partie à deux autres accords pour l'exploitation de ponts internationaux. Dans le cas du pont international de Sault Ste. Marie, l'accord a été conclu avec le propriétaire américain, le département des Transports du Michigan (le « MDOT »). La supervision du pont est confiée à une entité internationale commune, la Sault Ste. Marie Bridge Administration (la « SSMBA »), et son exploitation est assurée par l'International Bridge Authority (l'« IBA »), une entité du MDOT. L'accord applicable à l'exploitation du pont international des Mille-Îles a aussi été conclu avec le propriétaire américain, la Thousand Islands Bridge Authority (la « TIBA »), une entité du comté de Jefferson, dans l'État de New York. Au passage frontalier entre Point Edward, en Ontario, et Port Huron, au Michigan, la Société détient et exploite la partie canadienne du poste. La partie américaine du passage frontalier est détenue et exploitée par le MDOT.

En vertu du décret C.P. 2015-31 daté du 26 janvier 2015, la Société s'est vu octroyer toutes les approbations nécessaires de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* aux fins de la propriété et de la gestion des ponts internationaux faisant partie du portefeuille de la Société.

Selon l'article 6 de la *Loi sur les douanes*, la Société est tenue de fournir, d'équiper et d'entretenir, sans frais, les locaux ou autres installations nécessaires pour les douanes et l'Agence des services frontaliers du Canada (l'« ASFC »). Une disposition semblable de la *Loi sur la protection des végétaux* prévoit le même soutien pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'« ACIA ») basée aux passages frontaliers terrestres. La filiale, la CPVIM, est aussi assujettie à la *Loi maritime du Canada* aux fins de la gestion du pont international sur le fleuve Saint-Laurent.

Le siège social de la Société est situé au 55, rue Metcalfe, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L5.

## 2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés de la Société ont été préparés selon la Norme internationale d'information financière 34 (IASB 34) et ne comprennent pas toutes les informations nécessaires pour les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Ces états financiers consolidés résumés non vérifiés suivent les mêmes politiques et méthodes comptables, comme déclaré à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

## 3. TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières.

Dans la perspective des produits, il y a plus de traversées de ponts internationaux et le produit des péages est plus élevé au cours du deuxième et troisième trimestre de l'exercice. Au premier et au quatrième trimestre, le nombre de traversées est toujours plus faible, d'où la baisse du produit des péages. Ce régime de demande tient principalement au trafic voyageur d'agrément et à un climat qui fait en sorte qu'ils préfèrent voyager au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont le taux de péage est nettement supérieur. Les conditions économiques sont moins variables selon les saisons, mais davantage la conséquence du climat économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les charges prévues peuvent varier selon la météo, surtout au troisième et au quatrième trimestre, avec l'arrivée du temps froid. Les variations saisonnières des charges d'exploitation et d'administration ne sont pas jugées importantes.

## 4. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés conformément aux normes IFRS oblige la direction à émettre des jugements, à faire des estimations et à formuler des hypothèses sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui peuvent avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Lorsque c'est le cas, l'incidence est comptabilisée dans des trimestres subséquents. Les jugements et estimations importants au 30 juin 2017 sont compatibles avec ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

## 5. MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES

Au cours du trimestre, il n'y a aucune émission de nouvelles normes ou de nouveaux amendements émise par le conseil sur normes internationales d'information financière (ISAB) qui aurait eu une incidence future sur la Société, sauf ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

5.6 Sélection de notes afférents aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			\$	\$				
Solde, 1 avril 2016	14 126	235 419	21 018	88 421	20 359	40 293	419 636	
Ajouts	52	364	393	575	69	56 645	58 098	
Cessions	-	(17 687)	(119)	(1 909)	-	-	(19 715)	
Transferts	-	8 544	2 762	18 266	2 096	(31 354)	314	
<b>Solde, 31 mars 2017</b>	<b>14 178</b>	<b>226 640</b>	<b>24 054</b>	<b>105 353</b>	<b>22 524</b>	<b>65 584</b>	<b>458 333</b>	
Ajouts	-	-	32	-	21	12 926	12 979	
Cessions	-	-	-	(4 062)	-	-	(4 062)	
Transferts	-	17 341	-	47 446	70	(64 857)	-	
<b>Solde, 30 juin 2017</b>	<b>14 178</b>	<b>243 981</b>	<b>24 086</b>	<b>148 737</b>	<b>22 615</b>	<b>13 653</b>	<b>467 250</b>	

  

Amortissement cumulé	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			\$	\$				
Solde, 1 avril 2016	-	54 751	10 428	20 186	13 539	-	98 904	
Cessions	-	(17 687)	(119)	(1 841)	-	-	(19 647)	
Transferts	-	-	-	767	-	-	767	
Amortissement	-	7 457	1 678	3 741	681	-	13 557	
<b>Solde, 31 mars 2017</b>	<b>-</b>	<b>44 521</b>	<b>11 987</b>	<b>22 853</b>	<b>14 220</b>	<b>-</b>	<b>93 581</b>	
Cessions	-	-	-	(4 062)	-	-	(4 062)	
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	
Amortissement	-	1 894	400	1 417	182	-	3 893	
<b>Solde, 30 juin 2017</b>	<b>-</b>	<b>46 415</b>	<b>12 387</b>	<b>20 208</b>	<b>14 402</b>	<b>-</b>	<b>93 412</b>	

  

<b>Valeur comptable nette</b>							
<b>30 juin 2017</b>	<b>14 178</b>	<b>197 566</b>	<b>11 699</b>	<b>128 529</b>	<b>8 213</b>	<b>13 653</b>	<b>373 838</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
<b>31 mars 2017</b>	<b>14 178</b>	<b>182 119</b>	<b>12 067</b>	<b>82 500</b>	<b>8 304</b>	<b>65 584</b>	<b>364 752</b>

Au cours du trimestre, la Société a conclu des engagements totalisant 1 941 \$ afin d'améliorer les projets d'immobilisations corporelles. S'élevant à 1 722 \$, le contrat le plus important concerne la peinture du pont à Sault Ste. Marie.

## 7. PROVISIONS

	Cornwall <sup>i</sup>	Sault Ste. Marie <sup>ii</sup>	Lansdowne <sup>iii</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde, 1 avril 2017	4 194	161	1 211	5 566
Désactualisation	25	-	4	29
Réductions découlant de paiements	-	( 63)	( 299)	( 362)
<b>Solde, 30 juin 2017</b>	<b>4 219</b>	<b>98</b>	<b>916</b>	<b>5 233</b>
Moins: tranche à court terme	-	98	916	1 014
Tranche à long terme	4 219	-	-	4 219

- i. La Société entreprendra la démolition des piles immergées à Cornwall. Cette activité mettra fin à la démolition du pont existant à haute travée. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017.
- ii. La Société a entrepris la construction d'une nouvelle esplanade canadienne à Sault Ste. Marie, ce qui entraînera la démolition des structures existantes. La démolition de ces immobilisations a commencé à l'automne 2016 et doit se terminer à la fin de l'année civile 2017. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017. Ces flux de trésorerie seront financés au moyen du financement gouvernemental qui sera reçu au moment de la démolition.
- iii. La Société a également entrepris un projet de construction d'un nouveau complexe douanier à Lansdowne, au pont international des Mille-Îles, ce qui entraînera la démolition des structures existantes. Lorsque la première phase du nouveau complexe douanier a été terminée en juin 2017, la Société a entrepris la démolition des structures existantes.

De plus, une provision pour le terrain contaminé à l'emplacement de Lansdowne a été comptabilisée en fonction des meilleures estimations de la direction sur les décaissements de trésorerie probables associés à l'assainissement du site en construction. Il n'y a eu aucune modification à ces estimations par rapport aux provisions au 31 mars 2017.

La fin du projet de démolition et de l'assainissement du terrain contaminé est prévue pour l'été 2017. Ces flux de trésorerie seront financés au moyen du financement gouvernemental qui sera reçu au moment de la démolition et de l'assainissement du terrain.

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

*Juste valeur*

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des retenues de garantie, de la partie à court terme des emprunts à payer et de la partie à court terme des obligations à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont divisées en trois catégories, soit les niveaux 1, 2 ou 3, selon le degré d'observabilité des données servant à évaluer la juste valeur et leur importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-après :

- Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et,
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

5.6 Sélection de notes afférents aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers restants de la Société :

<b>Au 30 juin</b>		<b>2017</b>		
	<b>Valeur</b>	<b>Côté</b>	<b>Niveau</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>		
<b>Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente</b>				
Placements disponibles à la vente	<b>15 576</b>	<b>15 576</b>		Niveau 2
<b>Instruments financiers évalués au coût amorti</b>				
Placements détenus jusqu'à leur échéance	<b>21 028</b>	<b>47</b>		Niveau 1
Emprunts	<b>13 364</b>	<b>13 434</b>		Niveau 2
Obligations à payer	<b>81 742</b>	<b>66 471</b>		Niveau 2
<b>Au 31 mars</b>		<b>2017</b>		
	<b>Valeur</b>	<b>Côté</b>	<b>Niveau</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>		
<b>Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente</b>				
Placements disponibles à la vente	<b>6 711</b>	<b>6 711</b>		Niveau 2
<b>Instruments financiers évalués au coût amorti</b>				
Placements détenus jusqu'à leur échéance	<b>21 028</b>	<b>20 894</b>		Niveau 1
Emprunts	<b>13 601</b>	<b>13 566</b>		Niveau 2
Obligations à payer	<b>82 773</b>	<b>66 471</b>		Niveau 2